



PROGRAMME D'ÉTUDES

1. POL
2. MATA

ANNÉE ACADÉMIQUE

2025 - 2026

SEMESTRE

First

TITRE DU COURS

La Commission européenne pers/pros-pective: métiers, mutations, réformes

PROFESSEUR DU COURS

Manuel SZAPIRO

ASSISTANT DU COURS

Tanguy BALCON

TYPE DU COURS (OBLIGATOIRE, A OPTION)

1. Optionnel
2. Optionnel

LANGUE D'INSTRUCTION

Français

CRÉDITS ECTS

4 ECTS

1. OBJECTIFS DU COURS

La Commission européenne est au cœur de la gouvernance et des défis de l'Union européenne.

Ce cours propose aux étudiants **une véritable immersion** dans :

(1) les **métiers** qui sont, plus généralement, ceux de **l'administration et des entreprises** (publiques ou non) - métiers de planification stratégique, de conception et développement de politiques (y compris analyse d'impact, consultation externe, coordination interne, prise de décision collégiale), de négociations, d'exécution et de mise en œuvre, de gestion et de pilotage, de communications, de plume, de *reporting* politique/analyse stratégique et de prospective.

(2) les **mutations** qui traversent l'Union européenne et la Commission, par une analyse critique et dynamique de ses **réformes** et des principaux défis auxquels elle est confrontée : crise économique et sociale, écologique, géopolitiques, révolution industrielle/écologique, crise de légitimité, essor des populismes, défis et réforme de la communication politique, etc.

2. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Les objectifs d'apprentissage sont en lien avec les objectifs spécifiques du programme :



POL :

- Les étudiants ont une connaissance générale des principales composantes du système politique de l'UE: institutions, acteurs, procédures de prise de décision, compétences et politiques.
- Les étudiants ont une connaissance approfondie des aspects fondamentaux du système politique de l'UE (institutions, acteurs, politiques, etc.).
- Les étudiants développent une compréhension approfondie des logiques d'élaboration des politiques et des négociations au sein du système politique de l'UE, grâce à des exercices de simulation et la rédaction de documents politiques.
- Les étudiants peuvent analyser le processus de l'élaboration des politiques, et les acteurs impliqués, à différents niveaux de gouvernance et peuvent réfléchir aux développements potentiels.
- Les étudiants peuvent transformer un problème complexe en une question de recherche, mobiliser des théories, développer un plan de recherche et mener un travail empirique afin de fournir des solutions d'une manière analytique et équilibrée.
- Les étudiants peuvent appliquer des théories et des cadrages analytiques issus de différentes perspectives disciplinaires aux principales questions des politiques de l'UE.
- Les étudiants peuvent analyser, dans un temps limité, des questions complexes et nouvelles, en trouvant et en explorant diverses sources d'information et en livrant une synthèse analytique et critique.
- Les étudiants peuvent travailler dans le cadre d'un projet complexe, individuel ou collectif, et ils développent des compétences de planification, d'organisation, de priorisation et de gestion du temps.
- Les étudiants peuvent communiquer clairement et efficacement, à travers des présentations orales et des documents, face à des publics variés.
- Les étudiants peuvent évoluer dans un contexte multiculturel et prendre en compte une variété de systèmes politiques, de logiques institutionnelles et de contextes culturels.

MATA:

1. Connaissance

1.1 Maîtrise théorique

Le ou la diplômé·e démontre une maîtrise avancée et une capacité critique vis-à-vis des principales approches théoriques et des concepts analytiques relevant de son domaine disciplinaire (relations internationales et études diplomatiques, science politique, études régionales) ou de son orientation interdisciplinaire, et peut les appliquer à l'analyse des affaires transatlantiques.

1.2 Connaissance de l'état de l'art scientifique

Le ou la diplômé·e est capable d'identifier, d'interpréter et d'évaluer de manière critique l'état actuel de la recherche académique sur les affaires transatlantiques et de situer ces travaux au sein des débats scientifiques plus larges, en cohérence avec sa spécialisation (inter)disciplinaire.

1.3 Connaissance institutionnelle et politique comparative

Le ou la diplômé·e possède une connaissance approfondie et comparative des systèmes politiques de l'Union européenne et des États-Unis, y compris leurs structures institutionnelles, leurs processus décisionnels et leurs politiques internes et externes, et peut analyser leurs interactions dans un contexte transatlantique.



1.4 Compréhension historique et contextuelle

Le ou la diplômé·e peut contextualiser et interpréter les développements transatlantiques contemporains en intégrant des perspectives historiques, politiques, juridiques et économiques, et peut expliquer de manière significative comment les dynamiques du passé façonnent les choix politiques, les débats et les cadres institutionnels actuels.

1.5 Assimilation de connaissances et de perspectives plurielles

Le ou la diplômé·e peut synthétiser et intégrer des apports issus de plusieurs disciplines pertinentes pour les affaires transatlantiques (par exemple les relations internationales, la science politique, les études régionales ou une approche interdisciplinaire) et est capable d'adopter et de comparer les perspectives européennes et américaines dans l'analyse et l'évaluation des enjeux transatlantiques.

1.6 Analyse du poids géopolitique relatif de l'UE et/ou des États-Unis

Le ou la diplômé·e peut analyser les évolutions internes en Europe et/ou aux États-Unis qui influencent leur positionnement géopolitique et, par conséquent, les intérêts européens et/ou américains en matière d'affaires transatlantiques.

1.7 Évaluation de la capacité d'action dans les affaires transatlantiques

Le ou la diplômé·e acquiert une compréhension nuancée des pressions politiques, économiques et/ou sociales internes et de la manière dont elles peuvent affecter, directement ou indirectement, la relation transatlantique ainsi que la capacité des partenaires transatlantiques à agir conformément aux besoins du partenariat.

2. Compétences analytiques, critiques et professionnelles

2.1 Ouverture analytique

Le ou la diplômé·e peut analyser les affaires transatlantiques de manière large et multidisciplinaire, en abordant les défis du domaine avec curiosité intellectuelle, sensibilité à la diversité des perspectives et capacité à comprendre et à gérer des situations complexes et ambiguës.

2.2 Réflexion critique, argumentation et communication

Le ou la diplômé·e est capable de réfléchir de manière critique à un large éventail de questions liées aux affaires transatlantiques, de développer des points de vue informés et fondés sur des preuves, et de les communiquer efficacement, à l'oral comme à l'écrit, en travail autonome ou en collaboration.

2.3 Conception et conduite de la recherche

Le ou la diplômé·e peut transformer de manière autonome des enjeux transatlantiques complexes en une question de recherche claire et réalisable, identifier et évaluer des sources pertinentes conformément à son ancrage (inter)disciplinaire, mobiliser des concepts et des méthodes appropriés, et présenter les résultats de la recherche dans le respect des standards éthiques du domaine.

2.4 Traitement de l'information, analyse et résolution de problèmes

Le ou la diplômé·e est capable de traiter rapidement de grands volumes d'informations, d'analyser de manière critique des sources (inter)disciplinaires pertinentes et de proposer des solutions créatives, réalisables et analytiquement fondées aux problèmes rencontrés dans le domaine des affaires transatlantiques.

2.5 Autonomie professionnelle, compétences organisationnelles et compétences interculturelles

Le ou la diplômé·e dispose de la maturité intellectuelle et des compétences professionnelles nécessaires pour fonctionner de manière autonome et responsable dans des environnements professionnels nationaux ou internationaux — en particulier dans des contextes transatlantiques — en planifiant et organisant efficacement son travail, en établissant des priorités, en respectant les



délais, en coopérant au-delà des frontières culturelles et disciplinaires et en développant des réseaux professionnels.

2. CONTENU DU COURS

Séance 1 : Qu'est-ce que la Commission européenne ?

Séance 2 : Le monopole d'initiative de la Commission : mythe ou réalité ? La Commission européenne dans le processus législatif : un positionnement difficile ?

Séance 3 : La Commission européenne, exécutif communautaire : une légitimité contestée ?

Séance 4 : Résiliences, autonomie stratégique, et transitions disruptives

Séance 5 : Study trip au Berlaymont

Séance 6 : La réforme de la politique de communication et prospective stratégiques

3. METHODE D'ENSEIGNEMENT

Cette réflexion dynamique se structurera naturellement autour d'études de cas / de mises en situation professionnelles, de notes d'actualités préparées et présentées par les étudiants et de débats de fond menés par ces derniers. Enfin, la formation sera complétée par des exercices pré-professionnalisants et des lectures préparatoires ciblées permettant aux étudiants de débattre et d'approfondir un certain nombre de sujets clés.

4. PLUS DE DETAILS SUR LA METHODE D'ENSEIGNEMENT

Ce cours vise l'acquisition d'un certain nombre d'outils, via des mises en situation professionnelle, de nombreux exercices pratiques, un « mentoring » par des professionnels de la Commission pour la préparation de chaque étude de cas, des rencontre-débats avec des praticiens de haut niveau et une analyse approfondie des processus de réformes en cours à la Commission.

Déroulement de chaque séance

- Une **reprise rapide de la séance précédente** (sous forme de questions-réponses à préparer)
- Une **introduction de l'enseignant** et un **débat** (sur la base de lectures préparatoires ciblées).
- Une ou plusieurs **notes d'actualité** rédigée par des étudiants, partagée aux autres étudiants pour débat en amont de la séance et présentation rapide des points saillants.
- La **présentation d'une étude de cas/mise en situation** par deux étudiants
 - préparée en interaction avec un '**mentor**' (praticien de la Commission - préalablement identifié et mobilisé), en 10 minutes, amenant à des recommandations stratégiques, suivies d'une discussion avec la classe. Un nombre limité d'exposés pourront être préparés et présentés par trois ou quatre étudiants (en quinze minutes maximum).



- Un **exercice professionnalisant**. Par exemple :
 - élaboration d'une proposition législative (programmation, consultation des parties extérieures, analyse d'impact, préparation de la décision collégiale) ;
 - préparation d'un mandat politique, rédaction d'éléments de langage (et points défensifs) ;
 - simulation de négociations en comité comitologie ;
 - rédaction de rapport d'intelligence politique ;
 - plan de communication ;
 - rédaction d'un communiqué de presse ;
 - *speechwriting* / écriture de discours ;
 - *exercice de prospective*
- Une conclusion.

5. MATERIEL D'ENSEIGNEMENT¹

Ouvrage recommandé pour le cours :

Szapiro Manuel, *The European Commission: a practical guide*, John Harper Publishing, London, 2013.

01.06.00 003 SZAP

Article de référence :

Szapiro Manuel, « 60 ans de Commission européenne », *Revue du Droit de l'Union européenne*, 1, 2018,

01.05.00 001 RDMU

A compléter par :

Documents/sites officiels :

- Versions consolidées du Traité sur l'Union européenne et du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne :
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:083:FULL:FR:PDF>

¹ Cette bibliographie a été réalisée par le Professeur. Le formatage des références ne correspond pas forcément aux règles de référencement applicables au sein du Département.



- Le site de la Commission européenne: http://ec.europa.eu/index_fr.htm (mine d'information!)
- Le livre blanc sur la gouvernance européenne :
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/com/2001/com2001_0428fr01.pdf
- Le statut des fonctionnaires et régime applicable autres agents des Communautés :
<http://eurlex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/consleg/1962/R/01962R0031-20060701-fr.pdf>
- Le livre blanc sur la réforme administrative :
[http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:52000DC0200\(01\):FR:HTML](http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:52000DC0200(01):FR:HTML)

Sur la Commission :

Bauer Michael (ed.), "Reforming the European Commission", Journal of European Public Policy, vol. 15, special issue, 2008.

P-01.05.00 001 JEPP

Cini Michelle, From integration to integrity: administrative ethics and reform in the European Commission, Manchester, Manchester University Press, 2007.

01.06.00 003 CINI

Curtin Deirdre, Egeberg Morten (eds.), "Towards a new executive order in Europe?", West European Politics, vol. 31, issue 4, 2008.

P-01.02.01 037 WEUP

Davis Jacki (ed.), The next Commission: doing more and better, Challenge Europe issue, 19 EPC June 2009.

Dimitrakopoulos Dionyssis G. (ed.), The changing European Commission, Manchester, Manchester University Press, 2004.

01.06.00 003 DIMI

Dumoulin Michel, Bitsch Marire-Thérèse, Bossuat Gérard, Bussière Eric, The European Commission 1958-72: history and memories, European Commission, 2007.

<https://publications.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/c9823f20-b1af-11e9-9d01-01aa75ed71a1>

Hartlapp Miriam, Which policy for Europe?: power and conflict inside the European Commission, New York, Oxford University Press, 2014.

01.06.00 003 HART

Joana Jean, Smith Andy, Les Commissaires européens : technocrates, diplomates ou politiques ?, Presses des Sciences Politiques, Paris, 2002.

01.06.00 003 JOAN

Monar Jörg., Chang Michele, The European Commission in the post-Lisbon era of crises: between political leadership and policy management, Brussels, PIE Peter Lang, 2013.

01.06.00 003 COEU (e-book)

Murray Alasdair, An unstable House? Reconstructing the European Commission, CER working papers 2004.

<https://www.cer.eu/publications/archive/working-paper/2004/unstable-house-reconstructing-european-commission>

Nugent Neil and Rhinard Mark, The European Commission, The European Union Series, London, Palgrave Macmillan, 2015.

01.06.00 003 NUGE 2

Schon-Quinlivan Emmanuelle, Reforming the European Commission, Palgrave Macmillan, 2011.

01.06.00 003 SCHO



Smith Andy (ed.), *Politics and the European Commission: actors, independence, legitimacy*, London, Routledge, 2004.
Spence David and Edwards Geoffrey (eds.), *The European Commission*, (3rd edition), London, John Harper Publishing, 2006.

01.06.00 003 SPEN 3

6. EVALUATION²

- **Examen écrit** (sujet de réflexion et d'analyse) **50%**
- **Contrôle continu** (préparation des séances, présentations orales, participation, exercice sur le site, exercices collectifs et individuels) **50 %**
 - Étude de cas (30%)
 - Notes d'actualité (10%) et qualité des interventions / participation active au cours et au site (10%)

Plagiat : Conformément aux articles 39a et suivants du règlement des études 2025-2026 du Collège d'Europe, le plagiat, l'auto-plagiat, la collusion et la falsification de données sont expressément interdits et sont considérés comme des fautes académiques. Tous les travaux écrits remis par un étudiant sont évalués non seulement en fonction de leur originalité, mais aussi en fonction de l'étendue et de la rigueur des recherches effectuées. Tout cas de plagiat, d'auto-plagiat, de collusion ou de falsification de données, tel que défini dans le règlement des études susmentionné, donnera lieu à l'application de sanctions conformément à l'article 40 dudit règlement.

Intelligence artificielle : conformément aux articles 38 et suivants du règlement des études 2025-2026 du Collège d'Europe, l'utilisation de l'IA générative (genAI) autorisée pour le présent cours est limitée. Les étudiants peuvent utiliser les outils genAI exclusivement aux étapes fondamentales du processus de travail, telles que le brainstorming sur la structure ou l'approche, la sélection de la littérature ou l'organisation des données. L'utilisation de la genAI pour les étapes avancées du processus de travail, y compris l'analyse ou l'interprétation des données, la génération d'arguments, la rédaction ou l'écriture de textes, ou la traduction et la réécriture de contenus, est strictement interdite.

L'utilisation non générative d'outils d'IA, tels que la vérification orthographique, la gestion des styles de référence ou la recherche d'informations, est autorisée par défaut pour tous les travaux de cours et la thèse de master.

Toute utilisation de l'IA générative, même dans la catégorie restreinte, doit être mentionnée de manière transparente, conformément aux directives de référence des départements. Les étudiants assument l'entière responsabilité de l'ensemble du contenu qu'ils soumettent, quels que soient les outils utilisés, et doivent veiller au respect des règlements du Collège en matière d'intégrité académique, de protection des données et de propriété intellectuelle. Les violations du champ d'application autorisé de l'utilisation de l'IA, ou le fait



College of Europe
Collège d'Europe



Natoir

FICHE ECTS

de ne pas reconnaître cette utilisation, constituent une faute académique et seront sanctionnées conformément aux articles 39a, 39b et 40 du règlement académique sur le plagiat, la falsification de données et les infractions connexes.

7. Examen de rattrapage

En seconde session, l'examen vaut pour **100%** de la note finale ; l'examen sera écrit.

² Les modalités d'évaluation de l'examen final pourront faire l'objet d'adaptations en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.